AUTORISATION PARENTALE (Personne mineure) TAIZE TREMPLIN 27-31 octobre 2022

Nous, soussigné(e)s, M. ou Mme (Nom - Prénom)
Adresse:
Téléphone : E-mail :
Et M. ou Mme (Nom - Prénom)
Adresse:
Téléphone : E-mail :
Détenteur(s) de l'autorité parentale sur la personne de :
Nom : Prénom :
Né(e) le :
De nationalité,
Autorisons / n'autorisons pas* notre enfant à participer au pèlerinage à Taizé qui aura lieu du 27 au 31 octobre 2022, sous la responsabilité de la Pastorale des Jeunes du Diocèse de Pontoise.
Autorisons / n'autorisons pas* notre enfant à rentrer seul(e) avec les transports en commun au retour du car le 31 octobre 2022.
Signalons que notre enfant suit un régime particulier (sans sucre, sans gluten, sans sel, végétarien) :
Joignons <u>l'attestation d'ayant droit</u> de notre enfant auprès de la Sécurité sociale, ainsi que la copie de sa
Carte Vitale ou de celle de l'assuré social auquel il est rattaché.
Fait àle
Signatures des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant :
(Précédée de la mention : « Lu et approuvé, bon pour autorisation parentale »)
* rayer la / les mention(s) inutile(s)

À retourner complété et signé au responsable du groupe. Si tu t'inscris en individuel, à adresser par courrier à la « Pastorale des Jeunes - Taizé Tremplin », Evêché de Pontoise - 16 chemin de la Pelouse, 95300 PONTOISE.